

Matin 13°
Midi 28°
Soir 24°



Le Grand Parisien



Loisirs

Le retour de la baignade dans la Marne

➔ P. II et III

ESCHES - BORNEL | Une association a déposé plainte après avoir découvert que les services publics avaient gardé secrète la contamination aux substances perfluorées de plusieurs points de captage en 2024.

Des taux sanguins alarmants après la pollution de l'eau potable

Julie Ménard

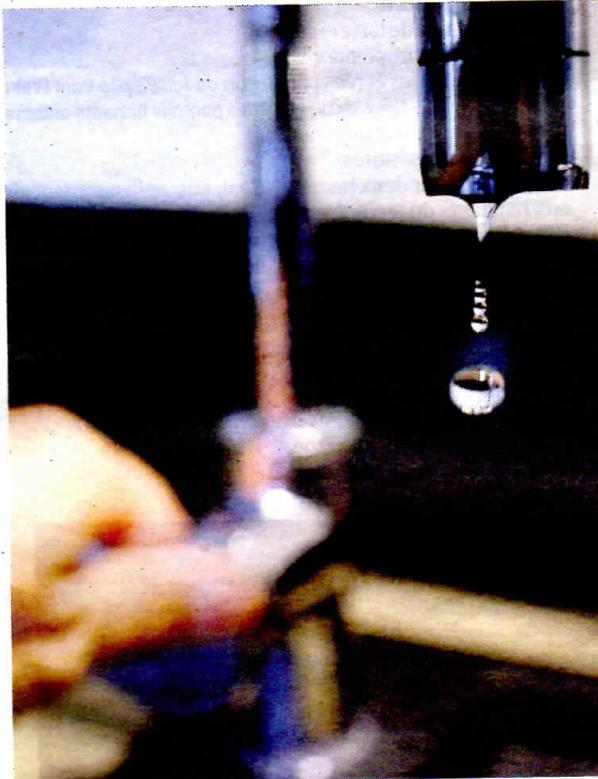
« **ON EST EN COLÈRE** envers les autorités qui ne font pas ce qu'elles devraient faire. C'est incroyable d'arriver à de tels taux sans être avertis de quoi que ce soit. » L'association le Roso (Regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise) vient de déposer plainte auprès du parquet de Beauvais pour mise en danger de la santé d'autrui, pollution de nappe souterraine et infraction au Code de l'environnement. Au cœur du dossier : la contamination aux substances perfluorées (PFAS), appelés aussi polluants éternels, de plusieurs points de captage d'eau potable de l'Oise.

Après la découverte d'un taux anormalement élevé sur la commune de Dieudonne en juillet 2024, l'affaire avait été dévoilée au public en janvier. Mais en cherchant plus d'informations, le président du Roso, Didier Malé, a fait de surprenantes découvertes en parcourant les fichiers d'analyses d'eau partagés sur le site de la Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et le logement (Dreal). « Il y avait encore plus de PFAS dans les points de captage à Esches et Bornel qu'à Dieudonne, s'étrangle-t-il. Ça a été réglé en quelques semaines, en septembre, sans que les usagers soient au courant. Le problème c'est que le Code de la santé publique oblige d'informer la population. »

Dans un courrier en date du 18 septembre, l'agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France et le préfet de l'Oise enjoignent le président du Syndicat mixte d'eau potable des Sablons (Smeps) à faire le nécessaire pour remédier à la situation et lui demandent

d'« informer la population du résultat des prélèvements effectués ». Les taux de PFAS sont alors de 0,22 g/L à Bornel et 0,52 g/L à Esches alors que la limite de qualité est fixée à 0,1 µg/L. « On a changé les charbons actifs pour normaliser la qualité sur l'un des points de captage et réalisé une interconnexion sur l'autre, explique le président du Smeps, Alain Letellier. Le 15 octobre tout était redevenu normal. On ne sait pas d'où vient cette pollution, ni depuis combien de temps ça dure. L'ARS n'avait pas les réponses à nos questions et nous a conseillé de ne pas communiquer tout de suite. À quoi bon alerter la population si le problème est réglé. »

L'ARS, elle, se dédouane : « La consommation d'eau n'étant pas restreinte, l'information de la population répondait à un principe de transparence et non à un impératif sanitaire. Le syndicat gestionnaire en a l'entière responsabilité. » Il faudra atten-



Des membres du Roso qui ont fait analyser leur sang après l'épisode de pollution font état de résultats critiques. (Illustration)

dre le 8 avril 2025, après plusieurs relances du Roso, pour que le syndicat finisse par, enfin, informer le public de cette pollution via son délégué Suez.

« Nous sommes très inquiets pour notre santé »

« Leur position, c'est de dire *Tout va bien, l'eau est potable*, développe Didier Malé. Mais une fois dans l'organisme, il faut neuf ans pour éliminer la moitié des PFAS. Comment peut-on être dans le déni du lien entre santé et environnement ? » Alain Letellier le reconnaît, s'il a finalement accepté de communiquer, même avec huit mois de retard, c'est « à la demande du Roso, dans un souci humain ».

Reste à savoir qui est responsable de cette pollution, qui savait et n'a rien fait. C'est pour

sanctionner les responsables que le Roso a porté plainte. Pour constater l'impact de cette pollution sur l'organisme, Didier Malé a réalisé une prise de sang, tout comme le secrétaire de l'association Olivier Quatrepoint et sa femme, qui ont consommé l'eau de Dieudonne pendant près de trente ans.

Les résultats sont effarants. Pour les comprendre, prenons l'exemple de la pollution aux PFAS à Saint-Louis (Haut-Rhin). Début mai, un arrêté préfectoral interdisait la consommation à la population après avoir détecté des taux allant de 3 à 22 g/L dans le sang d'une dizaine d'habitants, soit jusqu'à 4 fois le seuil recommandé. Dans le sang d'Olivier et sa femme, les taux explosent : 53 g/L pour l'un, 46 g/L pour l'autre. « Nous sommes très inquiets pour notre santé, réagit Olivier Quatrepoint. Qu'est-ce que l'on peut boire ? Les autorités nous disent que tout va bien mais là on constate que tout va mal ! »

Les RELAIS de L'ACSO!

Dimanche **8 JUIN**
DÉPARTS LIBRES
À partir de 9h

En marchant, en courant, à vélo, seul, en famille ou entre amis

PARCOURS et INSCRIPTION ICI

11 PARCOURS animés de 5 à 60 km au choix depuis les 11 communes de l'ACSO

Creil Sud Oise
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION